RECORD D'ARRIVEES DE MIGRANTS EN ESPAGNE

1 500 personnes débarquent aux îles Canaries samedi

La plupart, de jeunes Sénégalais

(PAGE 7)



Walf Quotidien

LUNDI 16 NOVEMBRE 2026 ... La clarté d'informations générales N° 10386 Prix 200F 42 ème année Issn 0850 6000

PASTEF-KIIRAAY

Veillée d'armes

OUSMANE SONKO : «Ils ne peuvent rien contre moi»

SERIGNE GUEYE DIOP : «Il faut remettre l'Assemblée nationale à sa place»



(PAGES 3&4)

CAN 2027 (Q)

SOUDAN - SENEGAL, A 13H GMT (4ÈME JOURNEE)

La qualification en ligne de mire

(PAGE 12)



CHRONIQUE DE IBRAHIMA ANNE

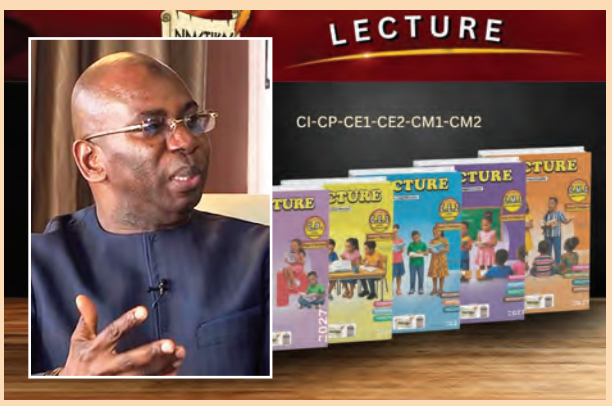
La République des règlements de comptes

(PAGE 3)

GUIRASSY FIXE UN ULTIMATUM AUX EDITEURS

15 jours pour retirer les manuels scolaires non agréés

(PAGE 2)



Retrait des manuels scolaires non agréés : Un délai de 15 jours imposé aux éditeurs



Le ministre Guirassy (médaillon) veut remettre de l'ordre dans le secteur des manuels scolaires

La polémique sur l'édition de manuels scolaires non agréés s'éteint par la mise en garde des éditeurs par les autorités étatiques. Dans un communiqué de presse, Moustapha Mamba Guirassy déclare que «l'attention du ministère de l'Education nationale a été appelée sur des pratiques d'éditeurs consistant à modifier illégalement les années d'édition ou les contenus de manuels scolaires agréés, en violation directe des engagements contractuels et de la réglementation en vigueur».

Face à ces agissements qui portent lourdement atteinte au pouvoir d'achat des familles, informe-t-il, des décisions fermes ont été prises. *«Un délai de quinze jours est accordé aux éditeurs contrevenants pour retirer des circuits de distribution toutes les versions modifiées et rétablir exclusivement la version agréée»,* met-il en garde. A l'expiration de ce délai, précise le ministre, tout titre non conforme fera l'objet d'une suspension immédiate de son agrément, suivie d'une saisine de la Commission nationale d'agrément pour un retrait définitif et une radiation.

«Les faits relevant de pratiques commerciales déloyales seront signalés aux services compétents du ministère en charge du Commerce, sans préjudice des poursuites judiciaires et actions en réparation. Des missions de contrôle inopinées seront menées dans les établissements scolaires, librairies et points de vente du territoire national», lit-on dans le communiqué.

L'autorité estime, en outre, qu'aucune liste de fournitures ne peut exiger une année d'édition déterminée pour un manuel agréé. *«Tout chef d'établissement ou enseignant qui imposerait une version non agréée engagera sa responsabilité et s'exposera à des sanctions administratives. Aucune dérogation ne sera accordée et aucun manquement ne restera sans suite»,* menace Moustapha Guirassy. **Salif KA**

WalfQuotidien
12, Route du Front de terre
B. P 576-Dakar
Walf Quotidien édité par le Groupe Wal Fadjri
Le groupe Wal Fadjri est une société anonyme au capital de 420 000 000 F CFA
Président Fondateur
Sidy Lamine NIASSE
Directeur de Publication
Seyni DIOP
Rédacteur en Chef
Mbagnick NGOM
Rédacteur en Chef Adjoint
Norbert Charles DIENE
88 628 99 99
12 Commercial
13 Administration
14 Rédaction
Internet:
www.walf-groupe.com
email:
walfquotidien2011@gmail.com
Impression
GRAPHIC SOLUTIONS
Distribution *Wal fadjri*

Diaspora : Une assurance pour faciliter le retour des dépouilles

Une bonne nouvelle pour les Sénégalais de l'extérieur. En réponse à une doléance de longue date de la diaspora, les autorités annoncent la mise en place de *«Sutura Diaspora»,* une assurance destinée à *«faciliter le rapatriement des dépouilles des Sénégalais décédés hors du territoire national»*. Selon une note publiée sur les plateformes de la présidence de la République, cette initiative vise à apporter une réponse aux difficultés financières, administratives et logistiques auxquelles sont confrontées les familles sénégalaises lorsqu'elles perdent un proche à l'étranger. *«Le dispositif prévoit notamment une prise en charge financière et logistique des opérations de rapatriement, une assistance administrative et juridique, ainsi qu'un accompagnement des familles endeuillées»*, explique le document. Lequel ajoute que la mise en place de cette assurance s'inscrit dans le cadre d'un engagement du Président Bassirou Diomaye Faye, en faveur des Sénégalais de l'extérieur. **Samba BARRY**

EPHEMERIDES DU JOUR

16 novembre 2021 : Une agence est créée pour mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité routière

Création de l'Agence nationale de la sécurité routière (Anaser) pour la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de sécurité routière et de plans d'actions y relatifs. L'agence est aussi chargée de veiller à la mise en place d'un schéma harmonisé de gestion de la sécurité routière. Quelque 15 407 accidents de la route ont été enregistrés en en 2025 pour 868 morts.

16 novembre 2011 : Cheikh Hadjibou Soumaré est nommé président de la Commission de l'Uemoa



L'ancien Premier ministre, Cheikh Hadjibou Soumaré, est nommé président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) après la récusation par le Président Abdoulaye Wade d'El Hadji Abdou Sakho nommé quelques mois plus tôt. Né le 24 octobre 1951 à Dakar, Soumaré est un homme d'Etat sénégalais, Premier ministre de 2007 à 2009. Non membre du Parti démocratique sénégalais (Pds), le nouveau Premier ministre était présenté par les médias avant tout comme un technocrate discret, sans ambition présidentielle. Cheikh Hadjibou Soumaré est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques (1979) et du diplôme de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam). Il a commencé sa carrière dans la région de Kaolack, en tant que percepteur-receveur municipal. Son successeur est Souleymane Ndéné Ndiaye. Il est président du mouvement Démocratie et République.

16 novembre 1947 : La cathédrale du Souvenir africain est bénie par Mgr Marcel Lefebvre

Bénédiction apostolique en la cathédrale du Souvenir africain par Mgr Marcel Lefebvre, nouveau vicaire apostolique de Dakar. La cathédrale du Souvenir africain ou cathédrale Notre-Dame des Victoires a été inaugurée le 31 mars 1929 en présence du député Blaise Diagne qui avait aussi assisté à la pose de la première pierre de l'édifice religieux par le gouverneur général Jules Carde le 11 novembre 1923.

16 novembre 1933 : Seydou Madani Sy, ancien recteur de l'Ucad voit le jour



Naissance à Dakar de Seydou Madani Sy, premier Sénégalais recteur de l'Université de Dakar. Archiviste paléographe et agrégé de droit public, il a enseigné à l'Université de Dakar avant de devenir Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences économiques dans le même établissement (1968-1971). Sur le plan politique, il a été ministre de la Justice de 1986 à 1989, ambassadeur du Sénégal au Royaume Uni (1990-1993), ministre conseiller spécial du Président Abdou Diouf (1993-1997) et Médiateur de la République (1997-2003). Seydou Madani Sy est membre correspondant de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal depuis 2010. Il est aussi membre correspondant des académies des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux depuis 1978 et de l'Académie des sciences d'outre-mer depuis 2010.

(En collaboration avec les Archives nationales)

Initiative «Zéro Déchet» : Dakar mise sur le modèle turc

Le Sénégal produit environ 2,46 millions de tonnes de déchets solides par an, dont 58 % proviennent de la région de Dakar. A cela, s'ajoutent plus de 250 mille tonnes de déchets plastiques annuelles, dont seulement 10 % sont recyclées. Malgré les dispositifs déjà mis en place, notamment la loi n° 2020-04 du 8 janvier 2020 sur les produits plastiques, la Sonaged et le Promoged, la gestion des déchets reste confrontée à des difficultés de coordination et de valorisation.

En marge de la Cop 31, organisée à Antalya, en (Türkiye), le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique a paraphé un partenariat avec la *Fondation Zéro Déchet* pour accélérer la mise en œuvre de l'initiative «Sénégal Zéro Déchet». Inspirée du modèle turc, selon un communiqué de presse, cette démarche ambitionne de transformer durablement la gestion des déchets et de promouvoir l'économie circulaire à l'horizon 2035. A terme, le ministère vise un taux de recyclage des déchets plastiques de 25 % en 2030, puis de 40 % en 2035.

Mais, au-delà de l'assainissement du cadre de vie, cette initiative ambitionne de faire de la gestion des déchets un levier de développement économique, de création d'emplois verts et de transition écologique.

M. GAYE

A SUIVRE...

AUDIENCES TOUS AZIMUTS CE WEEK-END

Sonko met Pastef en état d'alerte

L'ex Pm de Bassirou Diomaye semble engager Pastef dans un combat décisif. En tout cas, le contexte et les révélations faites lors des rencontres sonnent comme une alerte à l'endroit des responsables politiques, militants et sympathisants.

Le leader de Pastef, Ousmane Sonko est dans une logique d'affronter sur le terrain ses adversaires, notamment le chef de l'Etat. L'ex Premier ministre semble avoir pris les devants avec la remobilisation des troupes. Ce week-end, il a accordé plusieurs audiences à des anciens liés aux violences politiques sous le régime de Macky Sall, à des ministres, directeurs généraux, présidents de conseil d'administration, chargés de missions récemment limogés et conseillers municipaux.

La première audience a été accordée aux élus locaux et anciens ministres, directeurs généraux, présidents de conseils d'administration, chargés de missions à la présidence de la République tout récemment remerciés par Diomaye. Au cours de l'audience, Ousmane Sonko a fait des révélations. Au-delà de l'annonce de la rupture politique définitive avec le chef de l'Etat, il semble avoir demandé aux responsables de Pastef de se préparer à la guerre. Selon lui, le camp du pouvoir prépare des complots contre lui. *«Je sais où ils se réunissent chaque nuit aux Almadies et ce qu'ils s'y disent. Mais je vous assure qu'ils ne peuvent rien contre moi. Que ceux qui essaient de monter des dossiers sachent que nous avons déjà un dossier»,* lance-t-il.

Ousmane Sonko a ensuite reçu une délégation des victimes des évènements politiques survenus au Sénégal de mars 2021 à janvier 2024. Des faits qui ont été amnistiés par le prédécesseur de Bassirou Diomaye Faye au nom d'une stabilité politique et sociale. D'après des informations fuitées, il a été question lors de cette rencontre pour le président de l'Assemblée nationale d'échanger avec les délégués des victimes sur leur situation, leurs préoccupations, sur la reconnaissance de leur statut, sur la prise en charge de leurs revendications.



Ousmane Sonko, samedi dernier lors des audiences accordées à ses militants

Ce conclave est loin d'être anodin, si on interroge le contexte où des échéances électorales se profilent à l'horizon. Ces jeunes qui se qualifient de victimes de l'ancien régime n'ont de cesse de réclamer la réparation de l'injustice qu'ils ont subie. Plusieurs conférences de presse et émissions médiatiques ont été utilisées par ces derniers pour revendiquer l'organisation de procès. Certains sont même allés plus loin, demandant l'abrogation de la loi d'amnistie. Ce qui tarde à être effectif début 2024. En lieu et place, Pastef, majoritaire à l'Assemblée nationale, avait fait voter une interprétation de la loi d'amnistie. La loi adoptée a été rejetée par le Conseil constitutionnel. Depuis lors, rien.

Salif KA

CHRONIQUE

La République des règlements de comptes



Par Ibrahima ANNE

Le Sénégal serait-il en train de devenir une République où les règlements de comptes prennent progressivement le pas sur la gestion des affaires publiques ? La question mérite d'être posée au regard de la tournure que prend la vie politique nationale. Depuis plusieurs mois, le pays donne le spectacle d'une classe politique davantage préoccupée par ses querelles internes, ses rapports de force et ses rivalités de positionnement que par les urgences économiques et sociales auxquelles les populations sont confrontées. La rupture entre Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko en constitue l'illustration la plus spectaculaire. Hier encore, les deux hommes formaient un tandem politique présenté comme indissociable. Ensemble, ils ont porté la promesse d'une rupture avec les pratiques de l'ancien régime. Ensemble, ils ont mobilisé des milliers de Sénégalais autour d'un projet de transformation du pays. Aujourd'hui, leurs divergences ont fini par déborder le cadre de leurs relations personnelles et politiques pour investir les institutions de la République. Le spectacle offert autour de l'examen des lois de finances est particulièrement révélateur. Après le rejet de la loi de finances rectificative de 2026, voilà que la majorité parlementaire dominée par Pastef s'oppose également aux projets de budgets pour 2027. Les députés invoquent des arguments liés à la *«sincérité»* des prévisions, à la cohérence des chiffres et au manque de documents justificatifs. Le gouvernement, de son côté, dénonce une *«obstruction»* parlementaire. Dans cette confrontation, difficile de ne pas voir les prolongements d'une crise politique qui dépasse largement les questions budgétaires et les députés eux-mêmes. Certes, le Parlement n'est pas une chambre d'enregistrement des désirs du gouvernement. Les députés ont pleinement le droit de contrôler l'action gouvernementale, de demander des comptes et de rejeter des textes qui ne leur paraissent pas conformes aux exigences de bonne gouvernance. Mais, lorsque les rapports entre les institutions deviennent le prolongement de rivalités politiques, le doute s'installe. La défense de l'intérêt général ne doit jamais servir de paravent à des ambitions personnelles ou à des stratégies de conquête du pouvoir.

Et le phénomène ne se limite pas au sommet de l'Etat. Depuis l'alternance de mars 2024, le débat public est régulièrement alimenté par des accusations, des dénonciations, des enquêtes sur la gestion des affaires publiques et des controverses autour de la reddition des comptes. Il est parfaitement légitime que les actes de gestion soient examinés, que les responsabilités soient établies et que les éventuels auteurs de détournements répondent de leurs actes. La lutte contre l'impunité ne saurait être négociable. Mais, encore faut-il que la justice demeure indépendante, que les procédures respectent les droits de chacun, la présomption d'innocence et que la reddition des comptes ne soit jamais confondue avec une chasse aux sorcières. C'est là tout le danger. A force de transformer chaque désaccord en affrontement, chaque critique en déclaration de guerre et chaque changement de position en soupçon de trahison, la politique risque de perdre sa véritable raison d'être. Gouverner ne consiste pas à solder des comptes avec ses adversaires, encore moins à régler des différends personnels au moyen des leviers de l'Etat. L'alternance n'est ni une revanche ni une autorisation de régler des contentieux politiques. Elle est d'abord une occasion de faire mieux que ceux qui ont précédé.

Pendant ce temps, le quotidien des Sénégalais ne connaît aucune trêve. La vie chère continue de peser sur les ménages. L'émigration irrégulière continue de plus belle, avec son lot de victimes. Le chômage des jeunes reste une préoccupation majeure. Les entreprises attendent le règlement de leurs créances, les travailleurs réclament de meilleures conditions de vie et les populations espèrent des réponses concrètes aux difficultés d'accès aux soins, à l'éducation et à l'emploi. A cela s'ajoutent les incertitudes liées à la situation financière du pays et aux discussions avec le Fonds monétaire international. Autant de défis qui exigent une mobilisation collective plutôt qu'une guerre de positionnement.

Le plus inquiétant est que cette atmosphère de confrontation risque de banaliser une certaine conception de la politique : celle où l'on passe plus de temps à défaire ce que l'autre a entrepris qu'à construire ce que le peuple attend. Comme si chaque camp devait nécessairement échouer pour que l'autre puisse triompher. Comme si la réussite d'un adversaire politique constituait une défaite personnelle. Une telle logique est incompatible avec les exigences de l'État et les principes d'une démocratie apaisée.

Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, Ousmane Sonko et la majorité parlementaire ont chacun une responsabilité dans la préservation du fonctionnement des institutions. Les divergences sont permises, les désaccords sont même nécessaires dans une démocratie. Mais, ils ne doivent jamais faire oublier que l'Etat est une continuité et que les intérêts de la nation sont supérieurs aux ambitions des hommes et des partis.

*Walf*Quotidien N°10386
LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

MBOUR

MEETING DE *KIIRAAY*

Les hommes de Diomaye réclament la dissolution de l'Assemblée

Le ton monte entre Pastef et Kiiraay. Ousmane Sonko accuse le pouvoir de comploter contre lui. Les responsables du parti présidentiel implorent le chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée nationale.

C'est la réponse du parti présidentiel au rejet de la loi de finances rectificative 2026 en plénière et de la loi de finances initiale 2027 en commission. En meeting à Mbour ce samedi, Aminata Touré, Serigne Guèye Diop et les autres membres influents de *Kiiraay* ont demandé, avec insistance, au président de la République d'user de ses prérogatives constitutionnelles et de dissoudre l'Assemblée nationale le 2 décembre. Ils accusent Ousmane Sonko et ses députés, largement majoritaires de vouloir prendre en otage les Sénégalais en rejetant systématiquement toutes les initiatives présidentielles. *«Tout le monde doit se lever comme un seul homme et dire non à ce qui se trame. Il faut remettre l'Assemblée nationale à sa place»*, assène Serigne Guèye Diop. *«Pastef et ses députés ont trahi le peuple sénégalais et trahi leur mandat»*, a renchéri Aminata Touré qui demande aux ministres d'expliquer aux citoyens les conséquences du blocage des budgets par Pastef.

Diomaye appelé à sévir

Le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires, Balla Moussa Fofana, affirme qu'on ne combat pas un gouvernement en prenant en otage les politiques publiques dont dépendent les populations. *«On ne règle pas des comptes politiques au prix de l'avenir de nos territoires. Il faut donc que les députés de Pastef assument pleinement la portée politique de leur décision. La démocratie leur donne le droit de critiquer, de contrôler et de contester les choix du Gouvernement. Personne ne leur demande un blanc-seing»*, dit-il ajoutant que ce qui se passe à l'Assemblée nationale traduit une «volonté manifeste» de bloquer le pays et de retarder l'ensemble des plans de redressement national et des finances publiques, au seul profit des ambitions politiques d'un seul homme. Mais, selon lui, le Président Bassirou Diomaye Faye, au moment opportun, ne faiblira pas et prendra les décisions idoines pour préserver l'intérêt supérieur du Sénégal.



Aminata Touré, Serigne Guèye et d'autres responsables de *Kiiraay* lors de leur meeting, ce samedi, à Mbour

Quant au ministre conseiller à la présidence de la République Aldiouma Sow, il accuse le leader de Pastef de s'adonner à son *«jeu favori, à savoir la victimisation, pour occuper le peu de fantassins virtuels»* qui lui reste sur les réseaux sociaux. *«A l'entendre parler, le messie serait visiblement sous la menace de réseaux criminels transfrontaliers auprès desquels il aurait pris des engagements en matière de gros contrats publics, moyennant rétrocommissions et pots-de-vin, mais que son licenciement surprise ne lui a pas permis d'honorer. Il doit mettre quelque chose entre leurs mains, sinon ça risque d'être compliqué pour lui»*, dit-il. Et d'ajouter aussitôt : *«Donc, il faut comprendre son fameux ''je sais où ils se réunissent aux Almadies'' comme un appel au secours adressé au gouvernement et non comme la dénonciation d'un complot politique»*.

Charles Gaïky DIENE

ZIGUINCHOR

MARCHE PACIFIQUE

La jeunesse de *Kiiraay* mobilisée contre le blocage institutionnel



Yankhoba Diémé, ministre des Forces armées et responsable du parti *Kiiraay* à Ziguinchor

Sous un soleil de plomb, mais dans une atmosphère marquée par une forte mobilisation citoyenne, Ziguinchor a été le théâtre d'une marche pacifique organisée par les mouvements de soutien et les cadres de pilotage de *Ndaw Kiiraay*. Des centaines de manifestants, venus de Ziguinchor, de Bignona et des localités environnantes, ont investi les rues de la capitale du Sud pour dénoncer le blocage institutionnel et politique qui, selon eux, entrave le fonctionnement normal des institutions de la République. Au centre des revendications figure le rejet, par l'Assemblée nationale, de la Loi de finances rectificative (Lfr) et de la Loi de finances initiale (Lfi). Pour Ousmane Ba, coordinateur du cadre de pilotage de *Ndaw Kiiraay* à Ziguinchor, cette situation constitue un frein à la mise en œuvre de l'action gouvernementale. *«Nous constatons aujourd'hui une Assemblée nationale composée d'une majorité mécanique qui s'emploie nuit et jour à bloquer l'action du gouvernement»*, a-t-il dénoncé.

Les manifestants ont particulièrement insisté sur les conséquences économiques et sociales du blocage budgétaire pour les populations de la Casamance. Parmi les préoccupations majeures évoquées figure la réhabilitation du pont Emile Badiane, infrastructure stratégique pour la mobilité des personnes et des marchandises, ainsi que le désenclavement routier de plusieurs localités de la région. Les intervenants ont notamment évoqué une enveloppe de 5 milliards de francs Cfa destinée à répondre à certaines urgences infrastructurelles, après que des montants différents eurent été avancés dans les premières prises de parole. Les responsables locaux ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme un manque de considération envers les populations casamançaises. *«Les femmes de la Casamance battaient des calebasses pour que leurs élus répondent à leurs besoins. Et aujourd'hui, ils refusent de voter des programmes qui soulagent les populations»*, ont-ils regretté. Pour les manifestants, le retard dans la réalisation des infrastructures structurantes et la dégradation des conditions de transport constituent des préoccupations prioritaires qui ne devraient pas être sacrifiées sur l'autel des rivalités politiques.

La mobilisation a également été l'occasion pour les organisateurs de renouveler leur soutien au président de la République. Les différents intervenants ont appelé les Sénégalais à soutenir l'action de l'Exécutif afin de lui permettre de concrétiser les engagements pris dans le cadre du mandat présidentiel qui court jusqu'en 2029. Dans la même dynamique, les mouvements de jeunesse ont clairement affiché leur volonté de voir évoluer la configuration politique de l'Assemblée nationale. Ils ont notamment plaidé pour sa dissolution, estimant qu'un renouvellement de la représentation parlementaire permettrait de mettre fin au blocage actuel et de doter le chef de l'Etat d'une majorité favorable à la mise en œuvre de son programme. Ils entendent ainsi faire de Ziguinchor un point d'ancrage majeur de cette dynamique de mobilisation en perspective des prochaines échéances électorales.

Amady Khalilou DIEME

ALERTE | TAUX DE PREVALENCE DE PLUS EN PLUS ELEVE

Le diabète ne recule pas au Sénégal

Le diabète ne cesse de gagner du terrain au Sénégal. Son taux de prévalence est passé de 3,4 % en 2015 à 4,2 % en 2024. Pour faire face à cette montée, l'Association sénégalaise de soutien aux diabétiques (Assad) a renouvelé son plaidoyer pour l'intégration de cette maladie dans le panier de soins de la Couverture sanitaire universelle (Csu).



Les responsables de l'Assad affirment que les cas de diabète se multiplient d'année en année au Sénégal

Le diabète a pris des proportions inquiétantes au Sénégal. Il ne recule plus. Sa progression est fulgurante. L'Association sénégalaise de soutien aux diabétiques (Assad) l'a rappelée, ce samedi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète. En effet, selon les résultats de l'enquête nationale *Steps*, menée auprès de 7 203 personnes âgées de 18 à 69 ans dans les 14 régions du pays, la prévalence de la maladie est passée de 3,4 % en 2015 à 4,2 % en 2024. La proportion atteint 10,1 % chez les personnes âgées de 45 à 59 ans et 14,6 % dans la tranche des 60-69 ans.

Les régions de Matam et de Dakar affichent respectivement des prévalences de 10,7 % et 7,7 %. A cette progression s'ajoutent plusieurs facteurs de risque. L'enquête révèle que 28,2 % des adultes sont hypertendus, 10 % sont obèses, tandis que 86,1 % ne pratiquent aucune activité physique modérée. Par ailleurs, 81 % de la population adulte consomment insuffisamment des fruits et légumes. Rien qu'au Centre de diabétologie Marc Sankalé à l'hôpital Abass Ndao, plus de 2 000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année, dans un contexte où le dépistage systématique reste un défi. Une situation qui accentue les enjeux liés à la prévention, au diagnostic précoce et à l'accessibilité des traitements.

Plaidoyer pour l'enrôlement des diabétiques par la Csu

Pour faire face à cette pathologie chronique, les acteurs mettent l'accent sur la mobilisation collective. L'Association sénégalaise de soutien aux diabétiques (Assad) fait savoir que sa prise en charge ne devrait plus être un privilège réservé aux riches. Son président, Baye Oumar Gueye a fait un plaidoyer en appelant les autorités à intégrer cette pathologie dans le panier de soins de la Couverture sanitaire universelle (Csu). «*La lutte contre la santé ne doit pas dépendre de la richesse du malade, mais de la responsabilité de la nation envers chacun de ses citoyens*», a-t-il défendu. Pour le président de l'Assad, cette intégration permettra d'alléger les dépenses supportées par le patient et sa famille. Concrètement, l'association réclame une prise en charge financière des soins, notamment l'accès aux bandelettes et aux dispositifs de surveillance de la glycémie, ainsi que la couverture des consultations et des examens indispensables pour le suivi médical.

Elle souhaite également l'ouverture d'un cadre de concertation réunissant le ministère de la Santé, les organisations chargées de la Csu et les associations de patients. Cette démarche n'est pas nouvelle. Selon Baye Oumar Guèye, l'Assad a déjà adressé un courrier aux autorités compétentes pour solliciter l'intégration du diabète dans le dispositif de la couverture sanitaire. Mais, déplore-t-il, cette requête «*est restée jusque-là sans suite*». En réponse à ce plaidoyer, la directrice de cabinet du ministère de la Santé, Dr Ndèye Maguette Ndiaye, s'est montrée favorable. «*Le ministère de la Santé est disposé à faciliter la rencontre entre l'Assad et la Csu*», a-t-elle indiqué.

Samba BARRY

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | RECHERCHE ET INNOVATION

L'Etat met sur orbite un programme de technologies satellitaires

Le ministère de l'Enseignement supérieur veut faire de la Recherche et de l'Innovation un véritable levier de développement. Dans ce sillage, ses services travaillent dans la mise en œuvre de plusieurs projets structurants dans le cadre de son programme spatial SenSat. L'annonce est du Directeur général de la Recherche et de l'Innovation, Pr Hamidou Datt, ce samedi, lors du lancement de la phase nationale de la plateforme spatiale «*Hackathon NASA Space Apps Challenge*», édition 2026. «*Le programme senSat a déjà mis sur orbite son premier satellite, 1A. Un autre satellite, 1B, est terminé et nous sommes dans les démarches pour aussi mettre ce satellite sur orbite. Il y a aussi une constellation de satellites qui est en train de se préparer, qui a plusieurs tâches, en rapport avec les différents besoins prioritaires du Sénégal. C'est dire que nous sommes dans un ambitieux programme de développement des technologies satellitaires*», explique le Directeur général de la Recherche et de l'Innovation au ministère de l'Enseignement supérieur, Pr Hamidou Datt. Et d'ajouter : «*Nous avons aussi le projet* Sen-Ia *que nous sommes en train de développer aussi, qui est un vaste programme de développement de l'Intelligence artificielle, en rapport avec l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Mais aussi, nous avons un grand projet de développement de la technologie nucléaire, évidemment le nucléaire civil, à travers la coopération avec l'Aiea*».

Le directeur de la Recherche affirme que le Sénégal n'a pas opté pour importer des technologies et des ressources humaines. Car, la démarche des autorités et des chercheurs est d'avoir un centre spatial national qui développe ses propres ressources humaines et qui met la formation au centre du développement technologique local. C'est pour cela que le projet SenSat est au cœur des activités à la Cité du Savoir de Diamniadio.

Magib GAYE

A SUIVRE | SECURITE

L'Armée sénégalaise muscle son dispositif dans les zones frontalières

L'Armée sénégalaise a mené, pendant près d'une semaine, une opération de nomadisation dans le nord des départements de Bakel et de Goudiry, dans la région de Tambacounda. Cette mobilisation visait à renforcer la sécurité le long des frontières avec le Mali et la Mauritanie. Placées sous le commandement du colonel Simon Sarr, chef de la zone militaire n° 4, ces manœuvres ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels. Elles avaient notamment pour objectifs de prévenir les menaces transfrontalières, la criminalité organisée et les risques d'infiltration.

Les opérations ont également ciblé plusieurs phénomènes qui affectent la zone, dont le vol de bétail, la coupe abusive de bois et les feux de brousse. Elles ont, par ailleurs, permis aux soldats de mieux se familiariser avec les particularités du terrain et d'adapter leurs équipements aux conditions locales. En marge des exercices militaires, des actions civilo-militaires ont été organisées au profit des populations. Des médicaments et divers équipements ont ainsi été distribués dans une dizaine de localités, notamment à Wouro Thierno, Marsa, Ndia, Mbagnou, Diarémbolo et Sinthiou Tapsirou. A souligner que l'opération a pris fin le 10 novembre 2026 à Bakel, avec des défilés à pied et motorisés sur la place d'armes, en présence des autorités administratives et militaires de la région.

Babacar NGOM
(Walfnet)

WalfQuotidien N°10386
LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

LIVRE | *«LA DEMOCRATIE: PROMESSES OU IMPOSTURE?…»* DE YAYE DIAW MASSAR

Une introspection sur la démocratie au Sénégal

Le pré-lancement du livre «La démocratie: Promesses ou imposture? Réflexions et propositions pour dépolitiser notre Etat» a réuni les acteurs de la culture, samedi 14 novembre à Dakar, pour une réflexion approfondie sur l'ouvrage. C'est une œuvre critique de la démocratie, qui apporte aussi des solutions à ses maux.

Yaye Diaw Massar est une intellectuelle et entrepreneur. C'est à partir d'un constat qu'elle a fait du système démocratique sénégalais qu'elle a écrit son livre «La démocratie: Promesses ou imposture? Réflexions et propositions pour dépolitiser notre Etat». L'autrice propose une réflexion critique sur la démocratie sénégalaise et plus largement sur les rapports entre politique, pouvoir et développement. A travers cet essai, Yaye Diaw Massar interroge les limites d'un système politique dans lesquels les élections et les alternances se succèdent sans autant produire les transformations institutionnels et administratives attendues. Son interrogation fondamentale est la suivante : «*La démocratie que nous pratiquons permet-elle réellement de construire un Etat efficace, est-elle aux services des citoyens ou est-elle devenue un instrument de conquête ou de conservation du pouvoir?* » L'ouvrage ne se limite pas seulement à dénoncer les insuffisances de la classe politique. Il cherche à proposer un autre système d'organisation de l'Etat fondé sur la compétence, le mérite, la responsabilité et la continuité de l'action publique. L'idée directrice est clairement exprimée par Yaye Diaw Massar : la politique doit servir l'Etat et ne doit pas se substituer à lui. Le livre est résumé en cinq chapitres.



L'état de la démocratie sénégalaise a été passé au peigne-fin par l'écrivain Yaye Diaw Massar

Promesses électorales non tenues, reddition des comptes…

Dans la première partie, l'autrice parle de son expérience personnelle et de son observation de la vie politique notamment sous les présidents Abdou Diouf, Abdoulaye Wade et Macky Sall jusqu'à l'arrivée au pouvoir du Président Bassirou Diomaye Faye. La deuxième partie du livre est consacrée à l'histoire de la démocratie au Sénégal, de Léopold Sédar Senghor à Bassirou Diomaye Faye. Ce chapitre retrace l'évolution du système démocratique sénégalais depuis l'indépendance. Dans le troisième chapitre, elle s'intéresse aux dysfonctionnements qui fragilisent le fonctionnement de la République. Elle évoque notamment des problématiques comme la trahison et les promesses électorales non tenues. Elle propose de donner une portée importante aux promesses électorales grâce à une évaluation et une reddition régulière des comptes. Elle estime que les responsabilités les plus élevées doivent s'accompagner d'une préparation, d'une expérience ou d'une compétence à la hauteur des enjeux nationaux. Au chapitre quatre, elle parle des fonctions d'un régime démocratique. Au cinquième chapitre, l'autrice développe les principaux enseignements à retenir.

Kemo CISSE

OPINION | FORTE DEMANDE D'EMPLOIS DE DIPLOMES EN DROIT

De la nécessité d'ouvrir les professions juridiques et judiciaires aux jeunes

Devant la forte demande des jeunes diplômés en droit désireux d'accéder aux professions juridiques et judiciaires, le ministre de la Justice, Me Moussa Sarr, plaide pour une plus grande ouverture de ces métiers. C'était, ce samedi, lors d'une journée de réflexion sur les débauchés en Droit à l'Ucad.

L'accès aux professions juridiques et judiciaires demeure une préoccupation pour de nombreux jeunes diplômés en droit au Sénégal. Chaque année, les universités forment des centaines, voire des milliers de juristes qui aspirent à intégrer des métiers comme ceux d'avocat, de notaire ou d'huissier de justice. Une demande à laquelle les débouchés traditionnels ne peuvent répondre entièrement. Le ministre de la Justice, Me Moussa Sarr, reconnaît l'ampleur du défi. Il estime nécessaire d'élargir davantage les possibilités d'accès à ces professions. «*Il est évident que ces professions doivent s'ouvrir davantage pour donner plus de chances à ces milliers de jeunes Sénégalais*», a-t-il déclaré, samedi, lors d'une journée de réflexion sur les débauchés en Droit à l'Ucad. Le Garde des Sceaux souligne toutefois que les capacités d'absorption de ces métiers restent limitées au regard du nombre de diplômés. Néanmoins, il note des avancées, notamment à travers l'organisation plus régulière des concours et examens d'accès aux professions de notaire, d'huissier et d'avocat. Le ministre de la Justice a souligné la nécessité de repenser la formation des juristes. Car, il estime que les cursus universitaires doivent davantage tenir compte des mutations du monde professionnel et des exigences de la pratique juridique contemporaine. C'est pourquoi, il préconise l'intégration de modules d'anglais et d'informatique dans les formations en droit. Selon lui, la maîtrise de ces deux outils est devenue incontournable, notamment dans un contexte où de nombreux contrats internationaux sont rédigés en anglais. Il appelle également à diversifier les enseignements en y intégrant des disciplines émergentes telles que le droit de l'énergie, le droit des matières premières, le droit pétrolier ou encore le droit du sport. Pour sa part, Ababacar Sy Diagne, président de la première promotion du système Lmd de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Ucad propose de s'inspirer du modèle ivoirien avec l'institution d'une profession «*d'expert juridique agréé*». Le dispositif envisagé permettrait aux titulaires d'un master ou d'une maîtrise en droit d'accéder à une nouvelle voie de professionnalisation, en dehors des circuits traditionnels. **Samba BARRY**

BREVE

Près de 11 kg de cocaïne saisis par la Gendarmerie

Dans la nuit du 07 au 08 novembre 2026, un individu a interpellé un individu sur la RN8 alors qu'il transportait plus d'un kilogramme cinq-cents de cocaïne, selon un communiqué de la gendarmerie. L'opération a été conduite par la brigade de Gendarmerie de Sangalkam. Selon la même source, l'enquête a été poursuivie par le Groupement de lutte anti-drogue (Glad), qui a permis de remonter jusqu'à un fournisseur établi à Guédiawaye. Les gendarmes ont saisi chez ce dernier 9,143 kilogrammes de cocaïne, ainsi que des balances et du matériel de conditionnement. Au total, 10,868 kilogrammes de cocaïne ont été saisis, selon le communiqué. La RN8 concerne Rufisque-Sangalkam-Bambylor-Mboro-Saint-Louis, sur un itinéraire de 185 kilomètres.

B. MBALLO

Cyan Magenta Jaune Noir

SYNDICALISME | SALAIRES DERISOIRES, MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL…

Des assureurs pas rassurés

On va vers un blocage du secteur des assurances. Du moins, si le Syndicat des travailleurs et cadres des entreprises d'assurances matérialise son annonce faite, samedi dernier à Dakar, lors d'une conférence de presse. Un préavis de grève est déjà agité.



Le Syndicat des travailleurs et cadres des entreprises d'assurances a haussé le ton pour réclamer de meilleures conditions de travail

Si des secteurs comme les Btp, les transports ou des médias privés broient du noir, tel n'est pas le cas pour le secteur des assurances. Le secteur brasse des dividendes colossaux, selon Doudou Mané, secrétaire général du Syndicat des travailleurs et cadres des entreprises d'assurances. Samedi à Dakar, lors d'une conférence de presse au siège de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (Cnts), il a estimé que le marché des assurances dégageait, avant 2024, un chiffre d'affaires de plus de 200 milliards de francs Cfa. Aujourd'hui en 2026, révèle M. Mané, «*ce chiffre a atteint plus de 300 milliards avec de bons résultats*». Malgré ces résultats, Doudou Mané estime qu'il règne des disparités énormes chez les assureurs. C'est dans ce cadre que le Syndicat national des travailleurs et cadres des entreprises d'assurances (Snecea) a décidé de se faire entendre. Sur leur plateforme de revendications, figure l'instauration d'un quatorzième mois. Pour cela, ils annoncent le dépôt d'un préavis de grève et d'aller jusqu'à une paralysie générale du secteur. «*Nous n'hésiterons pas à bloquer le secteur des assurances si cela doit se faire*», avertit son secrétaire général Doudou Mané. Un appel lancé au patronat pour revenir à la table des négociations afin d'éviter une confrontation sociale qui pourrait avoir des répercussions énormes sur l'ensemble du secteur des assurances. «*Le secteur de la banque et des assurances avait la même convention, mais comme les assurances ne bougent pas, la banque nous a laissé traîner et est partie créer son propre syndicat. La banque bénéficie du 14ème mois depuis fort longtemps avec des avantages que le secteur des assurances ne rêve même pas d'avoir*», explique Doudou Mané. Il soutient que les travailleurs du secteur des assurances sont les plus pauvres du monde des finances. «*Les travailleurs du secteur des assurances sont endettés 12 mois sur 12, leurs salaires sont maigres alors que le marché est très florissant*», fait-il savoir.

Magib GAYE

EPISCOPAT | MIGRATION CLANDESTINE, ACCIDENTS MORTELS, CRISE SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE...

Des évêques crient leur désarroi


Les évêques de la sous-région ont tenu leur conférence épiscopale à Bafata

Les évêques du Sénégal, de la Mauritanie, du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau ont clôturé leur conférence épiscopale tenue au diocèse de Bafata en Guinée-Bissau, du 09 au 15 novembre dernier. Dans leur communiqué final, ils ont dénoncé la recrudescence de la migration clandestine, des accidents mortels sur les routes et la crise socio-politique et économique qui affecte certains pays de la sous-région.

Sur la migration clandestine, les guides religieux catholiques ont exprimé leur inquiétude. «*Les Evêques ont exprimé leurs vives préoccupations face au drame de la migration irrégulière, avec notamment les cas de naufrages sur la côte Atlantique et en Méditerranée. Ils s'inclinent devant la mémoire des victimes. (…). Ils appellent les jeunes et les familles à prendre conscience des dangers d'une telle migration. Ils dénoncent les réseaux criminels et les traitements inhumains infligés aux émigrés*», indique le communiqué. Les religieux interpellent les pouvoirs publics africains, qu'ils invitent «*à prendre des mesures adéquates et à s'investir davantage pour la protection et le bien-être des populations*». Pour ce qui est des accidents, les Evêques qui se disent indignés des cas mortels, plaident pour un changement de comportements. «*Les Evêques déplorent les nombreux cas d'accidents routiers qui ne sont pas toujours dus au mauvais état des routes. Ils en appellent à la conscience des usagers de la route et à la responsabilité des conducteurs*», ont-ils souligné. Quant à l'actuelle situation économique, politique et sociale tendue dans certains pays de la sous-région, ils appellent à un dialogue sincère et constructif. «*Abordant la situation sociale, politique et économique de leurs pays respectifs, les évêques invitent tous les acteurs au dialogue et à la concertation, en vue de promouvoir le bien commun, dans la vérité, la justice et la paix*», indique la même source. Le thème de leur conférence épiscopale était intitulé : «*Demeurer profondément humain à l'ère de l'Intelligence artificielle et des réseaux sociaux: chemin de conversion à l'Evangile*».

Théodore SEMEDO

ESPAGNE

RECORD D'ARRIVEES DE MIGRANTS

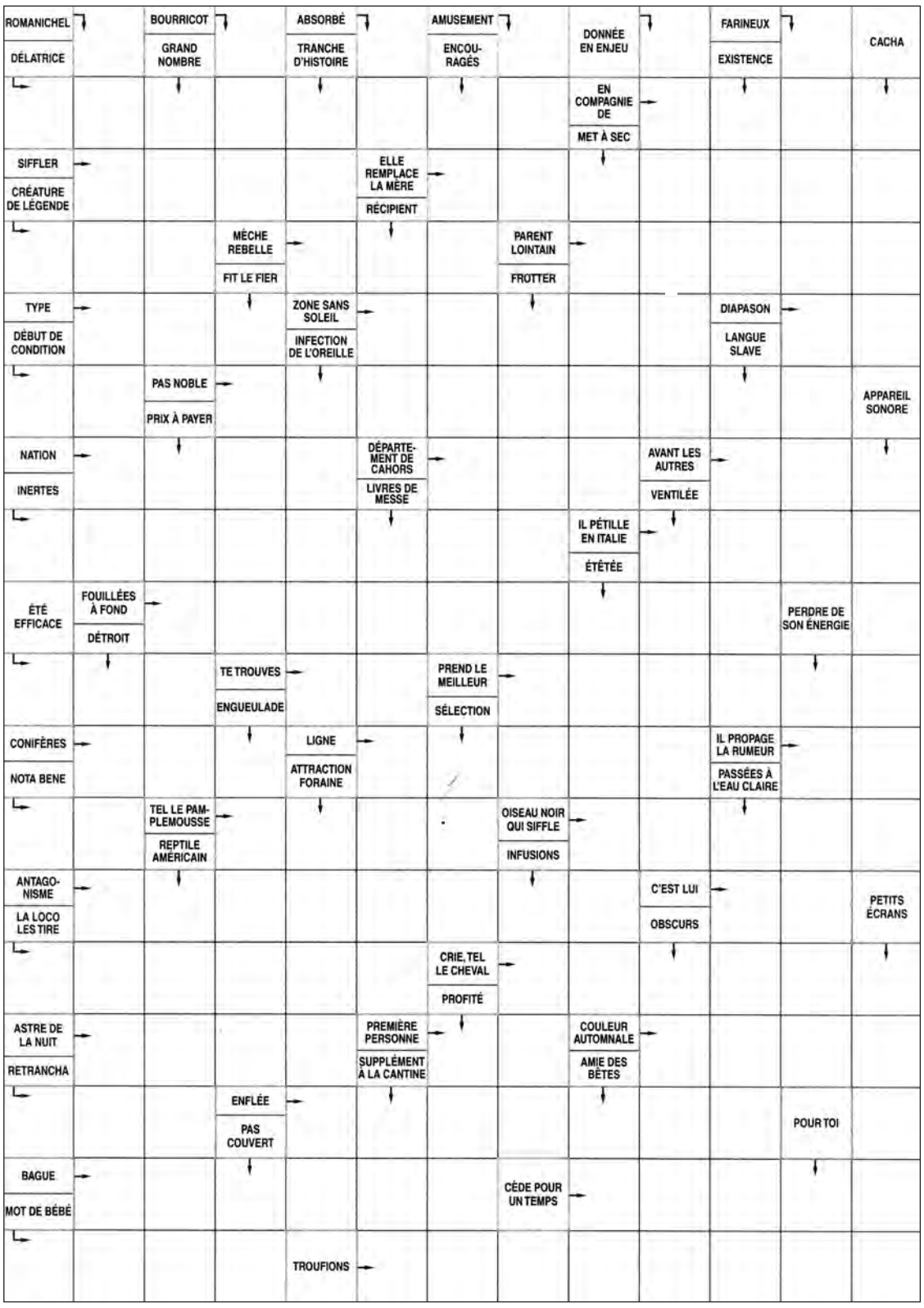
1 500 personnes débarquent aux îles Canaries en une seule journée

Les îles Canaries ont enregistré samedi un nombre record de sauvetages de migrants en 32 ans d'existence de la route migratoire vers ces îles espagnoles, selon le Service de sauvetage maritime. En 24 heures, les huit navires déployés par les autorités espagnoles et la Garde civile ont secouru 15 embarcations transportant 1 580 migrants. Ces personnes ont atteint la terre ferme après avoir passé entre quatre et sept jours en mer, parties du Sénégal, de la Gambie et de la Mauritanie, d'après les témoignages recueillis par les services de sauvetage. Dimanche, la situation a évolué: le Service de sauvetage maritime n'a eu à déployer que le Diphda, qui a escorté une petite embarcation jusqu'à La Restinga. Le chiffre enregistré ce samedi dépasse les 1 461 personnes secourues le 7 novembre 2020, selon un décompte de l'agence de presse *Efe*. Selon le journal *El País*, l'augmentation des départs du Sénégal s'explique par la mer calme, la crise économique et politique que traverse le pays, et les difficultés rencontrées par la pêche artisanale. La réduction de la surveillance côtière pendant les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar, qui a mobilisé 10 000 policiers et gendarmes du 31 octobre au 13 novembre, a également joué un rôle, selon le journal. Le Sénégal affiche une dette d'environ 42 milliards d'euros, soit 132 % de son Pib, et le conflit entre le gouvernement et le parlement bloque l'aide du Fmi, qui accentuent les départs de jeunes vers l'Espagne.

Baba MBALLO

*Walf*Quotidien N°10386
LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

MOTS FLECHES N°3967



SOLUTION-FLECHES N°3966

■	R	■	L	■	P	■	P	■	L	■	M	■
C	A	B	O	S	S	E	R	■	I	L	E	S
■	T	U	B	A	■	C	O	L	V	E	R	T
E	T	E	■	C	H	U	T	E	R	■	C	E
■	R	E	G	■	A	M	E	N	A	G	E	■
N	A	■	A	S	P	E	C	T	■	A	R	T
■	P	I	N	U	P	■	T	E	R	N	I	R
G	A	N	G	R	E	N	E	■	A	G	E	E
■	G	O	■	G	R	O	U	P	I	E	■	V
S	E	R	T	I	■	I	R	I	S	■	S	E
■	■	G	E	R	M	E	■	L	I	M	E	S
G	R	A	S	■	A	S	S	E	N	E	R	■
■	U	N	T	E	L	■	O	R	■	L	U	T
O	R	I	E	N	T	E	S	■	L	A	M	E
■	A	S	■	C	E	R	I	S	E	S	■	X
F	L	E	U	R	■	R	E	U	S	S	I	T
■	E	S	S	A	Y	E	■	S	T	E	N	O

SODOKU FACILES N° 3870

5				2				7
	2		5		1		8	
		1		7		6		
	7		9					
3		4				8		9
					6		1	
		2		5		3		
	1		8		4		7	
9								8

RESULTATS N° 3869

5	6	9	2	4	1	8	7	3
1	7	2	8	3	6	5	4	9
4	8	3	5	7	9	2	1	6
3	9	5	1	2	8	7	6	4
6	1	8	4	9	7	3	2	5
7	2	4	6	5	3	9	8	1
8	3	1	7	6	5	4	9	2
9	4	7	3	1	2	6	5	8
2	5	6	9	8	4	1	3	7

HEURES DE PRIERES

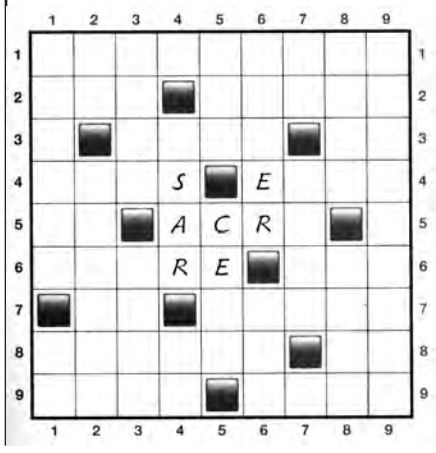


FADIAR
05H 57
SOUBA
06H 12
TISBAR
14H 15
TAKUSSAAN
16H 45
TIMIS
18H 45
GUEW
19H 45

1448 - HEGIRE

CONACO

PROBLEME N° 8788



SOLUTION N° 8789

■	R	O	P	R	E	■	P	O	U	L	E	T
A	I	■	C	A	D	R	E	S	■	E	T	E
S	E	C	■	D	E	N	T	■	R	U	■	N
S	■	R	H	I	N	■	O	D	O	R	A	T
E	G	A	I	E	■	U	N	I	T	■	M	E
■	R	I	V	E	T	S	■	V	I	S	E	R
S	U	E	E	■	H	U	M	A	■	O	N	■
T	E	■	R	U	E	R	A	■	D	U	E	L
E	S	T	■	T	S	E	T	S	E	■	R	E

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1 Sans consistance, flasques. **2** Vif emportement. Briller. **3** Enduit qui imite le marbre. Dans le coup. **4** Petits poèmes. Envoie des ondes. **5** Réfléchi pour lui. D'un goût irritant. **6** Personne cupide. Mets vietnamien. **7** Pour dans. Se bat. **8** Fruit exotique. Début d'une série sans fin. **9** Devenu aigre. Nomme par voie de suffrages.

VERTICALEMENT
1 Fleur odorante. Son carré rapporte au poker. **2** Beau métal. Passé à un autre état. **3** Fait du tort. Il se joue des lois. **4** Souverain slave. Conjonction de coordination. **5** Emballage familier. Pour montrer. **6** Aspirer avec la bouche. A mettre au panier. **7** Réponse affirmative. Trompe son monde. **8** Grand lac américain. Boîte à cigarettes. **9** Simple impression.

NUMEROS UTILES

RENSEIGNEMENTS
ANNUAIRE : 1212

SDE
Numéro Vert
800 00 11 11

SENELEC
Service Dépannage
33 867.31.00

SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869 / 22 / 01 / 02

Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
HOGY : 33 827.39.83
Elisabeth Diouf de Rufisque : 33 836 36 94
CHU de Fann : 33 869 18 18

SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30

CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15

Dakar 2026 : après la flamme, la gouvernance

«Un ouvrage olympique sans stratégie de développement est une dette déguisée en héritage»

La flamme des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 vient de s'éteindre. Les athlètes sont rentrés chez eux. Les caméras du monde entier se sont détournées. Et le Sénégal se retrouve seul, face à une question qu'il aurait dû se poser bien avant la cérémonie d'ouverture, et qui devient maintenant urgente et sans retour possible : que fait-on de ces ouvrages ?

Déjà, les premiers signaux d'alarme apparaissent. La Mairie de Dakar aurait commencé à revendiquer le droit de gérer la piscine olympique. Ce réflexe compréhensible sur le plan politique, problématique sur le plan institutionnel illustre exactement le scénario que le Sénégal doit éviter : une course aux tutelles qui fragmente la gouvernance, dilue la responsabilité et garantit la sous-exploitation. Ce n'est pas une question de légitimité entre acteurs publics. C'est une question de modèle.

Le Sénégal a déjà répondu à cette question plusieurs fois. Les réponses ont toujours été les mêmes. Et elles ont toujours produit les mêmes résultats : des ouvrages qui coûtent au budget de l'Etat alors qu'ils devraient en rapporter. Le problème n'est pas l'infrastructure. C'est ce qu'on décide d'en faire le lendemain.

Le Sénégal sait construire. Il n'a jamais appris à développer

La piscine olympique du Point E illustre mieux que tout ce que devient une infrastructure sans vision de développement. Conçue pour être un pôle aquatique de référence national, elle a glissé vers la dégradation faute de programmation, de partenariats et d'événements structurés. Elle a fonctionné mais elle n'a jamais créé de valeur.

Que la Mairie de Dakar revendique aujourd'hui la gestion de la nouvelle piscine olympique n'est pas, en soi, illégitime. Une collectivité locale a vocation à gérer des équipements de proximité. Mais gérer n'est pas développer. Si la nouvelle piscine olympique connaît le même destin que son aînée du Point E faute d'une stratégie commerciale, de partenariats structurés et d'une gouvernance orientée vers la performance elle aura simplement changé de tutelle sans changer de trajectoire.

Le Stade Abdoulaye Wade, l'un des plus modernes du continent au moment de son inauguration, aurait pu devenir une destination événementielle de premier plan : matchs internationaux, concerts, conventions. Il n'a été mobilisé que pour quelques matchs par an, sans naming commercial, sans programmation hors football, sans stratégie de marque. Quand l'hôtel Radisson Blu de Diamniadio a fermé, la fragilité du montage est apparue dans toute son étendue : un stade de cette envergure n'avait pas de modèle économique propre.

Quant à *Dakar Arena*, la plus grande salle de spectacle d'Afrique de l'Ouest, elle demeure structurellement sous-exploitée : sans programmation annuelle, sans marque événementielle, sans captation internationale. Elle accueille des cérémonies institutionnelles ponctuelles, dont des remises de diplômes, là où elle devrait accueillir les plus grands artistes africains et mondiaux.

Le contraste avec l'Arène de Kigali, inaugurée en 2021 et bookée pratiquement douze mois sur douze, est saisissant. Ce n'est pas une question de taille de marché. C'est une question de gouvernance : l'Arène de Kigali a un directeur général avec des objectifs de remplissage, un mandat commercial explicite, et un conseil d'administration professionnel.

Le modèle rwandais : quand la gouvernance précède la construction

Le Rwanda a résolu exactement ce problème et il l'a résolu avant de construire, non après. Le Kigali Convention Centre a été doté, dès sa conception, d'un opérateur privé avec un mandat commercial explicite et des indicateurs de performance annuels rendus publics. L'Arène de Kigali obéit au même principe : livrée à une direction générale autonome avec des objectifs contractuels, elle génère des recettes propres qui contribuent à son entretien.

Le Rwanda Development Board (RDB) constitue le pivot de cette architecture. Agence unique de promotion des investissements et du tourisme, le RDB garantit la cohérence entre les infrastructures construites et les flux économiques qu'elles sont censées générer ce que le Sénégal ne fait pas, faute de coordination institutionnelle entre Apix, Sogip, Ogis et les ministères de tutelle.

La leçon : le Rwanda a décidé que chaque infrastructure aurait un propriétaire économique, pas seulement un gestionnaire administratif. Cette distinction suppose d'accepter que l'Etat ne peut pas être à la fois actionnaire, gestionnaire, régulateur et opérateur commercial sans perdre sur tous les tableaux.

Sogip et Ogis: l'échec annoncé des structures de substitution

Le Sénégal avait anticipé le problème. Il a créé la Sogip pour valoriser les ouvrages de Diamniadio, l'Ogis pour professionnaliser la gestion des équipements sportifs. Les deux ont échoué à remplir leur mission de valorisation. Non par malveillance, mais parce qu'elles ont été conçues selon le même modèle que les institutions dont elles étaient censées corriger les défauts : mandat trop large, gouvernance diluée, dépendance aux transferts budgétaires.

La revendication de la Mairie de Dakar sur la piscine olympique s'inscrit dans ce même schéma : une logique de tutelle qui prévaut sur une logique de développement. On ne résout pas un problème de gouvernance en ajoutant un acteur supplémentaire dans un système déjà fragmenté. Ce que ces structures auraient dû avoir : un mandat commercial précis, un conseil d'administration recruté sur critères de compétence, des contrats de performance publics, et une obligation de résultats mesurables.

Les causes profondes : pourquoi le même échec se répète

✔ **Le mandat flou.** Une structure chargée à la fois de gérer, valoriser et représenter l'Etat ne fait rien de tout cela correctement. Un mandat qui ne peut pas être énoncé en deux phrases garantit l'irresponsabilité.

✔ **La confusion gestion / développement.** Gérer, c'est entretenir. Développer, c'est capter des événements, créer une marque, générer des revenus. Deux fonctions, deux compétences, deux mandats. Les confondre, c'est s'assurer qu'aucune ne sera bien exercée.

✔ **Le financement sans exigence de résultats.** Quand l'Etat comble automatiquement les déficits, il supprime l'incitation à l'efficacité. Cette certitude est le plus puissant inhibiteur de performance.

✔ **La discontinuité du leadership.** Les réformes initiées par un directeur général sont abandonnées par son successeur. Sans continuité du portage institutionnel, aucune transformation durable n'est possible.

Quatre décisions à prendre maintenant

La fenêtre de décision est encore ouverte mais elle se referme vite. La revendication de la Mairie de Dakar sur la piscine olympique n'est que le premier signe d'une dynamique qui, si elle n'est pas arbitrée rapidement, produira exactement ce qu'il faut éviter : une course aux tutelles et des ouvrages abandonnés à des logiques administratives sans vision de développement.

✔ **Trancher la question de la gouvernance de la piscine olympique.**

La revendication de la Mairie appelle une réponse d'Etat claire, rapide et motivée. Une collectivité locale peut être propriétaire d'un ouvrage. Elle ne peut pas, sans mandat commercial explicite et sans équipe dédiée, en assurer le développement économique. Ce sont trois fonctions distinctes. Les confondre, c'est répéter l'erreur du Point E.

✔ **Définir la vocation de chaque ouvrage**

Commerciale, service public ou mixte. Cette décision simple sur le papier conditionne tout le reste : le modèle économique, le type de gouvernance, le profil du directeur général, les indicateurs de performance.

✔ **Créer une fonction de développement dédiée**

Pas nécessairement une nouvelle structure le Sénégal en a déjà trop. Mais une équipe dont le mandat exclusif est de capter des événements, structurer des partenariats, créer des marques et générer des revenus. Cette fonction n'existe pas aujourd'hui dans notre paysage institutionnel.

✔ **Professionnaliser les organes de gouvernance.**

Conseils d'administration composés sur critères de compétence. Contrats de performance pluriannuels publics, avec des objectifs mesurables de taux d'occupation, de revenus propres et de contribution à l'entretien.

✔ **La flamme s'est éteinte. La gouvernance, elle, doit commencer.**

Les Jeux sont terminés. Les athlètes sont partis. Les caméras se sont détournées. Et le Sénégal se retrouve, comme après chaque grand événement, avec des ouvrages qui ne parlent plus qu'à lui. La revendication de la Mairie de Dakar sur la piscine olympique n'est pas un fait divers : c'est un signal. Elle annonce que, sans décision d'Etat rapide et structurante, les mêmes dynamiques de fragmentation institutionnelle qui ont conduit à l'échec des précédentes infrastructures vont se reconstituer.

La question n'est plus de savoir si ces infrastructures sont belles, elles le sont. Elle est de savoir **qui en assumera la responsabilité financière**, selon quel modèle, et sous quel contrôle. Parce que les Jeux ne sont pas un événement. Ils sont une **opportunité de gouvernance.** Et celle-là, elle ne reviendra pas.

«La flamme s'est éteinte. La gouvernance, elle, doit commencer».

Sources

• Ministère des Sports, Sénégal Rapports annuels SOGIP et OGIS (2020-2024)
• Rwanda Development Board (RDB) Rapports annuels 2022-2025
• Comité International Olympique (CIO) Dossier héritage Dakar 2026
• Auteur Gouverner est un Métier, L'Harmattan-Sénégal, 2026

Lansana Gagny SAKHO Adm.A, C.M.C
Secrétaire Général du CAVIE |
Expert en gouvernance publique &
Intelligence économique
Auteur de *«Gouverner est un Métier», L'Harmattan-Sénégal, 2026*
www.lansanasakho.com ·
linkedin.com/in/lansana/

*Walf*Quotidien N°10386
LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

Entre pauvreté monétaire, pauvreté morale et vide spirituel : cette légion d'invisibles qui jette les jeunes dans la mer

J'avais un ami, il y a longtemps de cela, qui n'arrêtait pas de pleurer sur son triangle quotidien, entre Sandaga, Niaye Thioker et Keur Gou Mag, qu'il parcourait à longueur d'année et qu'il bouclait toujours par le *tangana* de l'avenue Jean Jaurès. Aujourd'hui, il existe des jeunes qui n'ont qu'un coin de rue et une tasse de *café Touba* comme univers. Et peut-être aussi l'écran de leur téléphone portable, qui leur donne l'impression d'embrasser le monde.

La régression est indéniable, et l'Afrique est devenue un enfer avec des chômeurs à vie, des retraités dès la naissance, des célibataires oubliés et des enfants sans parents qui pourrissent dans la rue. Ceux qu'on appelle travailleurs ne sont, pour la plupart, que de simples coureurs de la dépense quotidienne. Mais le paradoxe de la géhenne africaine, c'est que des pensionnaires privilégiés y construisent des parcelles de paradis où tombe de la neige, comme pour narguer les laissés-pour-compte.

En vérité, la pauvreté économique seule n'explique pas le comportement de ces jeunes qui préfèrent mourir en mer plutôt que de vivre chez eux, en enfer : il y en a, parmi les prétendants au voyage, qui ne sont pas si fauchés que ça. Il y en a qui ferment leur atelier pour partir, qui vendent leur pirogue pour partir ou qui font cotiser toute une famille. Il y a aussi ceux qui veulent partir, mais qui ne peuvent pas, car le coût du voyage dépasse de loin leurs moyens.

Donc, pour mieux comprendre le pourquoi des choses, observons plus en détail. Nous distinguerons à côté de la pauvreté monétaire toujours indexée, la pauvreté morale et le vide spirituel qui l'accompagne. Sans oublier la pauvreté désespérante, qui est le comble du manque et la plus grande menace pour les valeurs humaines. En effet, une vie, aussi difficile soit-elle, est supportable tant que le soleil de l'espoir brille, tant que les portes de l'avenir restent ouvertes. Mais quand les poches sont vides d'argent et le cœur vide d'espoir, les portes interdites s'ouvrent, surtout là où la morale est chancelante.

Jadis, la pauvreté financière n'était pas jugée comme la plus grave et n'affectait guère outre mesure celui qui était riche en valeurs et doté d'un fondement spirituel solide. Réussir sa vie, alors, ce n'était pas seulement être riche en francs, mais surtout être riche en caractères, c'est-à-dire être noble, être fier, être sage, et bien jouer son rôle dans la société. Pour acquérir ces vertus, on était prêt à tous les sacrifices. Il arrivait souvent, à cette époque, qu'un homme pauvrement habillé soit plus respecté qu'un commerçant drapé d'or, parce que plus utile à sa communauté. *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane nous en donne la preuve lorsque le chef des Diallobé parle ainsi au maître : *«Votre maison est la plus démunie du pays, votre corps le plus décharné, votre apparence la plus fragile. Mais nul n'a, sur ce pays, un empire qui égale le vôtre»*.

On privilégiait alors, dans la formation du citoyen, le courage physique et moral, la discipline, l'honneur et la fierté. On disait : *«L'habit peut être sale, mais que jamais la peau (c'est-à-dire la renommée) ne le soit»*. *«Lorsque l'insensé cherche de l'argent, va chercher l'homme, parce que l'homme est le remède de l'homme»*, ou encore : *«Il est préférable d'avoir une famille pauvre, mais unie, que d'avoir une famille riche, mais divisée»*. On disait que le prophète Mohamed était pauvre, et qu'il lui arrivait, à cause de sa faim, de se ceindre le ventre avec un turban pour pouvoir se tenir debout et prier. On disait que Serigne Touba s'habillait d'un *sabador* en percale sans poche, et qu'il considérait ce bas monde comme un cadavre en putréfaction. On racontait ces mots de Jésus : *«Heureux les pauvres, car le royaume des Cieux est à eux. Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés, etc.»*.

Aujourd'hui, hélas ! plus personne ne parle ainsi, ou seulement du bout des lèvres. Car, l'argent a fini de convaincre tous les cœurs et toutes les âmes. Même certains marabouts, jadis chantres de la piété et du renoncement, vivent dans des palais, comme les rois, plus accessibles à l'élite qu'aux nécessiteux. Aujourd'hui, hélas ! le paradis n'est plus réservé aux vertueux, aux fidèles, aux endurants et aux patients, mais à ceux qui construisent des mosquées, à ceux qui distribuent des billets pour La Mecque, à ceux qui donnent les offrandes spirituelles les plus consistantes, c'est-à-dire aux riches. Et peu importe l'origine de leur richesse.

Aujourd'hui, hélas ! après s'être approprié ce bas monde et ses fruits, les possédants se sont approprié l'au-delà et le paradis du Bon Dieu. Et les faux prêcheurs, qui font de la religion un business, caressent ainsi l'orgueil de leurs clients : *«La preuve que Dieu t'ouvrira la porte du paradis, c'est qu'il te comble de ses bienfaits ici-bas ; la preuve que l'autre brûlera en enfer, c'est son dénuement terrestre»*. Ainsi, l'arrogance s'enracine dans le cœur des riches. Qui pour les débarrasser de ce mauvais arbre ? Et l'angoisse se saisit du cœur des pauvres. Qui pour les consoler ?

Qui pour rappeler aux hommes que l'argent ne fait pas le bonheur, qu'il est juste un moyen, un outil ? Qui pour leur rappeler que la vie vaut plus que l'or et l'argent ? Qui pour leur dire que réussir sa vie, ce n'est pas seulement s'enrichir ? Qui pour leur apprendre qu'on peut être riche en argent, et pourtant pauvre et misérable ? Qui pour leur apprendre qu'on peut être pauvre en argent et riche intérieurement ? Qui pour leur apprendre que la meilleure richesse, ce sont les valeurs morales, spirituelles et intellectuelles ? Qui pour leur réapprendre la place de l'être humain dans le monde ?

Aujourd'hui, hélas, l'argent est devenu l'unique étoile dans le ciel des hommes. Que dis-je, l'argent est devenu le soleil, la lune et l'étoile Polaire du monde. Sans argent on n'est rien, moins que rien, un néant absolu. Et acquérir la richesse, c'est comme conquérir sa dignité humaine, c'est avoir sa place ici-bas - plus qu'un triangle et un *tangana*, plus qu'un coin de rue et un café Touba -, c'est obtenir son certificat de respectabilité, c'est gagner son billet d'accès au paradis. Alors, si on n'a pas d'argent, à quoi bon vivre ? Autant tenter le coup de l'émigration par les pirogues, quitte à se noyer dans la mer.

Qui donc osera juger et condamner le candidat à l'émigration par les pirogues après un tel basculement des valeurs ? Ce n'est certainement pas l'Europe, qui a tant contribué à faire de l'Afrique un enfer. Ce n'est certainement pas le gouvernant africain amoureux du luxe et des loisirs, incapable d'accomplir le grand saut qui changera le cours de l'histoire de son peuple. Ni ce fortuné qui fait accoucher sa femme en Europe pour donner à son enfant, dès la naissance, la bonne nationalité. Ni ce misérable qui se sent inférieur aux riches et qui leur lèche les pieds.

Parce qu'en vérité, nous sommes tous responsables de la situation, tous tant que nous sommes. C'est nous qui avons inventé et cautionné l'inégalité dans le monde, l'inégalité dans notre société, l'inégalité dans nos familles. C'est nous qui avons adopté cette conception de l'homme et de la vie, qui privilégie le ventre sur le cœur et l'esprit, qui privilégie le matériel et le paraître sur le spirituel et l'être. Il est donc plus que temps pour nous de réfléchir sur l'humain que nous voulons, la vie que nous voulons, la société que nous voulons, la famille que nous voulons.

Je ne parlerai pas de la pauvreté intellectuelle qui a valu à nos populations tant de souffrances ces dernières années. Elle a fracturé notre peuple, défiguré notre élite politique, religieuse et intellectuelle. Elle a transformé notre hémicycle en cirque, nos débats politiques en combats de coqs ou en chocs de cornes, nos causeries en piailleries, nos prêches en théâtre... Et tout cela sur fond d'une vie devenue trop chère, cependant que notre économie se dégrade et que nos institutions se délitent.

Au moment où je m'apprêtais à mettre le point final à mon texte, j'aperçois, comme dans une sorte de vision, la pirogue Sénégal dans les vagues. Elle prend de l'eau de toutes parts. J'entends les appels au secours. Je vois les gens sauter par-dessus bord... Je comprends alors, tout le sens des mots que me disait un jeune ami : *«Ceux-là qui prennent la mer ne cherchent pas la mort, ils cherchent à se sauver»*. Alors me prennent au cœur un profond dégoût et l'envie de changer d'air. Je me dirige vivement vers la plage de l'anse Bernard pour respirer le large, mieux comprendre la leçon des événements, mieux comprendre le monde actuel, et prier pour mon pays, pour mon peuple, l'Afrique et l'humanité entière.

Abdou Khadre GAYE
Ecrivain, président de l'EMAD

EGYPTE
Nouveau record pour Salah



Auteur d'un doublé face au Malawi (5-0), Mohamed Salah est devenu vendredi soir, le meilleur buteur de l'histoire de l'Egypte. L'attaquant de Trabzonspor cumule désormais 70 buts avec les *Pharaons*. Avec son pénalty, une panenka en prime, inscrit en toute fin de rencontre au stade Al Qahira Al Dawly, Salah a ainsi effacé le record de 69 buts de Hossam Hassan, l'ancien sélectionneur de l'Egypte démis de ses fonctions le 6 novembre dernier. L'ancienne gloire de Liverpool est également devenue le troisième meilleur buteur africain derrière Kinnah Phiri, qui a inscrit 71 buts avec le Malawi, et Godfrey Chitalu, auteur de 79 réalisations avec la Zambie.

MANCHESTER UNITED
Saha ne croit pas en Pochettino

La nomination de Mauricio Pochettino à la tête de Manchester United ne fait pas que des heureux. C'est le moins que l'on puisse dire. Parmi eux, on retrouve l'ancien attaquant français Louis Saha, qui a porté les couleurs de Manchester United entre 2004 et 2008. *«Je suis dubitatif. Je suis convaincu qu'il va rencontrer des difficultés, des défis, et qu'il devra attendre un bon mois et demi avant de pouvoir recruter de nouveaux joueurs. Le moment n'est pas idéal, car il est encore avec l'équipe nationale. Donc, je ne sais pas. Je suis très surpris, c'est pour ça que je suis dubitatif»,* a déclaré le Français.

Pour rappel, Pochettino ne va pas découvrir la Premier League puisqu'il a déjà entraîné Southampton, Tottenham ou encore Chelsea. Les *Red Devils*, qui affronteront Liverpool le week-end prochain, n'ont remporté qu'un seul de leurs 11 derniers matchs, occupent la 18ème place du championnat anglais avec un seul point d'avance sur le dernier, Crystal Palace (7 points).

PAYS-BAS
Sneijder entraîneur d'un club amateur

Wesley Sneijder s'était offert une pige dans le monde amateur en jouant quelques minutes avec OSM'75 en mars. Il va y revenir, mais cette fois comme entraîneur. Il a été confirmé comme coach des *Eminent Boys*, un club d'Utrecht promu cette saison en Vierde Klasse, le neuvième échelon national. Pourquoi ici ? Parce que son frère Rodney (35 ans) y est arrivé cet été, comme joueur et membre du comité technique. *«Wesley est non seulement le frère de Rodney, mais aussi un ami proche. Il a immédiatement répondu favorablement et est impatient de nous aider. Nous espérons qu'il apportera un nouvel élan à l'équipe. Grâce à son expérience et à sa personnalité, il pourra jouer un rôle important pour motiver et faire progresser le groupe de joueurs, dont il connaît déjà un grand nombre»,* a déclaré le dirigeant Moes Cakir dans des propos rapportés par *AD*.

ESPAGNE
Lourde suspension pour Owono



Auteur d'une violente sortie, qui a finalement coûté la vie à Jesús de Miguel, lors de la rencontre entre Tenerife et le Fc Andorra, Jesus Owono a écopé de la sanction la plus lourde prévue par le règlement : une suspension de 12 matchs. Le rapport de l'arbitre faisait état d'une action *«violente»,* avec la jambe en avant et une *«force excessive»*. En l'état, Owono ne pourra donc pas rejouer avant le mois de février. Toutefois, la suite de la carrière du portier équato-guinéen, âgé de 25 ans, est très indécise. Secoué par le drame, il envisagerait en effet de raccrocher les crampons. Le Fc Andorra retrouvera les terrains samedi, contre Almería. Tenerife, le club de Jesús de Miguel, reprendra quant à lui la compétition dimanche, à domicile, face à Ceuta.

FIFA
Wenger devrait renoncer à la présidence

L'ancien entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, ne devrait finalement pas se présenter à la présidence de la Fifa, le 18 mars prochain, lors du congrès électif de l'instance qui se tient à Rabat, au Maroc. Depuis 2 mois et demi, l'actuel *«directeur du développement mondial du football»* est pressenti pour affronter Gianni Infantino, le président sortant, avec qui il a pris publiquement ses distances en critiquant l'idée de vendre des parts de la Coupe du monde ; une initiative qu'il a apprise *«par le biais des médias»,* réclamant son abandon et la restauration d'une *«Fifa indépendante qui sert notre sport avec engagement, transparence et intégrité»*. Depuis la fin août, l'ex-coach d'Arsenal réfléchit très sérieusement à cette possibilité d'affronter Infantino, mais en hésitant perpétuellement sur la décision à prendre. Un jour, il se sentait porté par le devoir d'empêcher le boss du football mondial de poursuivre encore quatre ans, de plus en plus écœuré par la gestion actuelle. Le lendemain, il était prêt à rendre les armes, persuadé qu'il est impossible de lutter contre le clientélisme forcené du patron de la Fifa. Et qu'il s'agit d'un poste trop éloigné du terrain, son vrai domaine de compétence. Finalement, c'est la seconde option qui devrait prévaloir. Sans doute par prudence et manque d'envie de Wenger de plonger dans une mêlée qui s'annonce violente. Avec quatre mois de campagne électorale où tous les coups s'annoncent permis. Car le camp des opposants au pouvoir en place à la Fifa a monté une équipe qui cherche à débusquer de nouveaux dossiers compromettants pour Infantino. Et en retour, le patron de la Fédération internationale et ses soutiens n'hésiteront pas une seconde à contre-attaquer.

PREMIER LEAGUE
City ne sera pas sanctionné en 2026

On en sait un peu plus sur le calendrier de l'affaire Manchester City. Reconnu coupable de 114 infractions, le club continue de nier en bloc. Son appel sera étudié mi-décembre, à quelques jours de l'ouverture des cadeaux au pied du sapin, selon des sources proches du dossier, citées par le *Financial Times*. Une commission d'appel indépendante devrait rendre un jugement en 2027. Si les *Skyblues* sont déboutés, il y aura sanction, et on peut donc s'attendre à ce qu'elle tombe l'année prochaine. Rappel à l'ordre, retrait de points, rétrogradation… Beaucoup d'options seraient sur la table dans ce cas. *«Des preuves irréfutables ont été fournies»* selon le club, qui a fourni *«des relevés bancaires, des justificatifs de virements, des témoignages et tous les éléments nécessaires»* pour prouver qu'il n'avait pas violé les règles.

MMA
Ciryl Gane conserve son titre des lourds à l'Ufc



Pas de gants touchés. A peine une seconde de combat, et Josh Hokit avait déjà amené Ciryl Gane au sol. L'Américain avait passé la semaine à provoquer et insulter le champion, il a commencé le combat en lui tombant dessus. Gane s'est relevé, mais le ton était donné : Hokit allait avancer sans arrêt, porté par un *Madison Square Garden* largement acquis à sa cause. Vingt-cinq minutes plus tard, le Français a conservé sa ceinture des lourds. Entretemps, il a livré l'un des combats les plus éprouvants de sa carrière. Dans une première reprise d'une rare intensité, Hokit a parfois semblé courir, lançant de grandes droites avant de plonger dans ses jambes. Gane a reculé, esquivé, piqué de son jab et placé plusieurs uppercuts, sans parvenir à décourager l'Américain. Puis *The Incredible Hok* a soulevé le champion, l'a projeté au sol et frappé sous les «Usa !» du public. A la pause, il a encore trouvé l'énergie de se lever de sa chaise pour l'invectiver. Il avait parlé toute la semaine, les coups n'allaient pas interrompre la conversation. Jeudi, Hokit s'était présenté en conférence de presse avec un cache-oeil, une coquille et un rembourrage derrière la tête pour railler les fautes reprochées à Gane.

Vendredi, il avait fait semblant de dormir sur la balance. Ses numéros de clown ont presque fait oublier sa capacité à entraîner un adversaire dans un combat sans répit. *«Je vais le respecter, je vais lui donner un combat très dur»,* nous avait confié Gane à la veille du rendez-vous. Il n'a pas eu besoin de forcer.

*Walf*Quotidien N°10386
LUNDI 16 NOVEMBRE 2026

CAN 2027 (Q) | SOUDAN - SENEGAL, A 13H GMT (4ÈME JOURNEE)

La qualification en ligne de mire

Vainqueur de la manche aller (4-1), le Sénégal affronte, ce lundi, le Soudan pour le compte de la quatrième journée des qualifications à la Can 2027. Un bon résultat rapprocherait les Lions de la défense de leur titre de champion.


L'heure n'est pas au calcul pour les *Lions*

Leader du groupe J avec 7 points +4, le Sénégal n'est plus loin de valider son billet pour la Coupe d'Afrique des Nations (Can) 2027. Au préalable, il doit gagner ce lundi (13h Gmt), sa seconde confrontation face au Soudan après avoir remporté la première manche jeudi dernier à Dakar (4-1). Ensuite, il devra compter sur une défaite du deuxième, Mozambique (4pts +2), qui affronte mardi, l'Ethiopie (4ème, 3pts -1). A défaut, il faudra attendre la cinquième et avant-dernière journée.

Mais, l'heure n'est pas au calcul au sein de la *Tanière*. *«Il n'y a pas de match facile. Après le succès à l'aller, ce serait un piège de croire que le retour sera abordable. En football, il faut être prêt à chaque sortie et la jouer à fond parce que nous serons dans un environnement hostile. Nous devrons rester concentrés. Nous n'avons pas eu assez de temps pour préparer ce match retour, mais c'est ainsi dans cette compétition»*, prévient l'attaquant Boulaye Dia, un des cadres de la *Tanière*.

Cette huitième confrontation entre les deux sélections s'annonce palpitante. Le dernier déplacement du Sénégal en terre soudanaise s'est soldé par un nul blanc. C'était à l'occasion des qualifications à la Coupe du monde 2026. Pour la rencontre de ce lundi, les Soudanais accueillent à Juba, au Soudan du Sud.

L'adversaire n'a pas encore dit son dernier mot dans ces phases qualificatives au tournoi continental, malgré une troisième place avec 3 points -5. *«Nous allons rectifier beaucoup de choses. Forcément, nous allons opérer des changements sur le plan tactique et après on verra ce que ça va donner. Nous faisons face à une équipe sénégalaise avec beaucoup de variétés et de qualités dans son effectif»*, a promis l'entraineur, James Kwesi Appiah.

Hormis le forfait annoncé de Nobel Mendy (défenseur), tout le reste du groupe est opérationnel. Si les *Lions* restent efficaces dans le dernier geste comme ils le furent jeudi, en seconde période, ils ne devraient pas trop souffrir pour gagner.

Jean Pierre SAMBOU

CARRIERE

EDOUARD MENDY, ANCIEN *LION*

«Il y a des rêves que l'on porte toute une vie»



Un accueil chaleureux et un hommage ont été rendus jeudi dernier, à la mi-temps de Sénégal-Soudan, à Edouard Mendy, désormais ancien gardien de but des *Lions*. Le joueur a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale. Touché par l'accueil du public, le portier d'Al Ahli (Arabie saoudite) est revenu sur ces derniers moments vécus au stade Léopold Sédar Senghor. *«Il y a des rêves que l'on porte toute une vie. Celui de porter le maillot du Sénégal, de défendre ses couleurs, de remporter des trophées et de rendre fier tout un peuple. Jeudi soir, en revivant tous ces moments, beaucoup d'émotions sont remontées. Je mesure le chemin parcouru et la chance que j'ai eue de vivre cette aventure. Merci à toutes celles et ceux qui ont fait partie de cette histoire, et merci pour cet hommage qui restera gravé dans ma mémoire»*, a-t-il écrit sur *Instagram* (réseau social).

Mendy a porté à 60 reprises la tunique nationale. Il était des campagnes victorieuses des Can 2021 et 2025.

JP. SAMBOU

CONFERENCE DE PRESSE

PATRICK VIEIRA, SELECTIONNEUR NATIONAL

«Notre objectif est de se qualifier»



«On s'attend à un match compliqué. On a très bien négocié le match de Dakar. Nous avons réussi à concrétiser nos occasions en deuxième période. On a fait le match qu'il fallait. Il sera important de confirmer la prestation de la manche aller. Il faut aussi signaler que nous avons eu des moments difficiles. Ce match retour sera une autre rencontre dans d'autres conditions. Mais, nous sommes confiants. Nous devrons être plus vigilants, très bien organisés et respecter ce qu'on va mettre en place pour pouvoir exprimer nos qualités».

Ce qu'il faut pour gagner ce match retour

«On a eu beaucoup de joueurs qui ont déjà évolué dans des conditions difficiles sous une forte chaleur ou un terrain difficile. Il n'y aura pas d'excuse. On a de l'expérience dans notre effectif et on sait à quoi s'attendre. Si on veut faire une belle performance et gagner le match, il faudra qu'on soit à la hauteur tactiquement et physiquement. Nous devrons être présents dans les duels. On a mis de l'agressivité sur le premier match et ça ne va pas changer».

Forfait de Nobel Mendy

«On a des joueurs qui sont déterminés et très motivés pour qualifier le Sénégal. Il y a encore du chemin à faire, des axes d'amélioration, mais la dernière prestation a été très positive. Notre objectif est de se qualifier mais, il faut montrer qu'on le mérite.

Nobel Mendy a ressenti un problème au genou. On a donc décidé, après consultation de notre service médical et celui de son club, de ne pas prendre de risques et de le laisser retourner en Angleterre. On espère que ce n'est pas très grave et qu'il pourra rejouer le plus rapidement possible».

JP. SAMBOU

Cyan Magenta Jaune Noir